

## SEANCE DU 05 SEPTEMBRE 2016

Le cinq septembre deux mil seize à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 29 août 2016, se sont réunis en Mairie sous la présidence de Louis Fagot, Maire.

**Présents :** Chantal Harel – Michel le Gall – François Riou - Nathalie Pichot - Anyvonne Lostanlen - Romuald Lecoq – Denis Pouliquen – Sophie Fagot – Alexandre Campagne – Stéphane Quillévéré - Rachel Réault - Amandine Carn - Anne-Marie Girard – Olivier Pellicant

Présents : 15 / Votants : 15

**Secrétaire de séance :** Amandine Carn

Avant d'entamer l'ordre du jour pour cette réunion de rentrée, Monsieur le Maire propose d'aller sur le site de la liaison piétonne pour montrer l'avancement des travaux.

Le compte-rendu de la réunion du 21 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

**Liaison piétonne :** Suite à la visite de Monsieur Thomas, nouvel architecte des Bâtiments de France à Brest à Guimiliau, le projet de liaison piétonne ne lui a pas donné satisfaction. Il a demandé de remanier le projet et de déplacer le terrain multi-sports en dehors de l'anneau de circulation. Le projet a donc été revu et il a donné un accord de principe. Il souhaite également que les plaques de ciment ne soient pas visibles, que la maison des associations soit repeinte et que l'aménagement de plantations d'arbres au niveau du parking soit faite de façon à limiter la partie d'enrobé.

Ces modifications auront un coût supplémentaire qui sera étudié lors de la prochaine réunion de conseil.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe que par courrier de la Sous-Préfecture, le dossier de FSI (Fonds de Soutien à l'Investissement local) n'a pas été retenu.

**Bibliothèque municipale :** Lors de la réunion du 3 septembre dernier, de nouveaux bénévoles sont venus proposer leurs services pour la reprise des permanences. Il est toujours possible de venir compléter le groupe. Ouverture le mercredi de 9 H 30 à 11 H 30 et le samedi de 10 H à 11 H 30. Une foire aux documents aura lieu prochainement (livre adulte : 1 € / livre jeune : 0,50 €). Le Conseil donne son accord pour cette vente de documents.

**(D2016-09-001)** Monsieur le Maire profite pour remercier les bénévoles qui ont tenu des permanences jusqu'à ce jour.

**Rentrée scolaire 2016/2017 :** elle se fera sur 4 jours pour 148 élèves. Au niveau du personnel : Monique le Borgne prendra sa retraite dans un mois et sera remplacée par Anne Fillet qui a déjà assuré quelques remplacements. Nicole Boulc'h qui reprend à mi-temps en septembre, le temps complémentaire sera assuré par Brigitte Bommelaere.

Monsieur le Maire indique par ailleurs que la Commune a perçu le fonds d'amorçage de 12.600 €.

**Compte-rendu de l'illumination du Calvaire :** Monsieur le Maire remercie les bénévoles, le Comité des Fêtes et le personnel communal qui ont participé à la réussite des 3 jours d'illumination en août dernier. Sur les 3 jours, la fréquentation a été importante et les

participants ont été enchantés de cette programmation. Une partie de l'hébergement, les frais de gardiennage et l'apéritif sont à la charge de la Commune.

### **Questions diverses**

**SAGE Léon-Trégor** : Monsieur le Maire émet un avis favorable concernant le projet du SAGE Léon-Trégor. Après en avoir délibéré, le conseil émet un avis favorable à 14 voix pour et 1 abstention.

- **Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)** : L'installation de cette commission au sein de la Communauté des Communes du Pays de Landivisiau se réunira le 5 octobre, 18h. Suivant la proposition de Monsieur le Maire, la personne désignée au sein du Conseil Municipal est Michel LE GALL (1 abstention)
- **FCTVA** : La commune a perçu 46.517 € (remboursement d'une partie de la TVA sur les investissements 2015).
- **Commission de voirie** : elle se réunira prochainement.
- La prochaine réunion de Conseil est fixée au 3 octobre 2016 à 19 H.
- L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20 h 05.